

Travail écrit  
*Formation éthique et enseignement*

Andrei Andreiasi  
#111239779  
Université Laval

EDC-1901:: Formation éthique et enseignement

Remis le 20 Avril 2020

À M. Denis Jeffrey

## **Résumé de l'introduction et du chapitre 1: les touchers physiques en enseignement**

Lors de l'introduction du chapitre, le toucher, en éducation est présenté de façon positive. L'auteur démontre comment le toucher peut servir aux pédagogues afin d'aider des élèves dans un contexte d'accompagnement. Cependant, un bémol est rapidement adressé: le toucher reste une zone grise pour plusieurs et son utilité est déconseillée car depuis le début des années 2000 plusieurs enseignants sont accusés lors de procédures judiciaires (Jeffrey et Harvengt, 2020, p.2). Comme le démontre l'analyse de la cause Guimont, l'interprétation de la loi entourant les accusations de voies de fait serait la cause pour laquelle autant d'enseignants se retrouvent devant la justice. De plus, les enseignant(e)s ayant fait face à la justice pour des accusations de voies de fait ou d'attouchements sexuels, même si acquittés, maintiennent d'importantes séquelles psychologiques et professionnelles pour le reste de leur vie. Quand à l'utilisation de son autorité professionnelle, l'enseignant a le droit de l'utiliser "pour influencer positivement les élèves [...] il ne peut jamais utiliser son autorité pour ses propres intérêts sexuels ou pour satisfaire sa cupidité" (Jeffrey et Harvengt, 2020, p.7).

Lors de la première partie, le chapitre tente de définir le toucher d'une façon générale. Le toucher est défini comme une nécessité pour enfant de se sentir en sécurité, dès sa naissance, et aussi comme un outil de communication, "une valeur d'instruction" (Jeffrey et Harvengt, 2020, p.23). Suite à la clarification du toucher, les auteurs nous présentent une perspective qui nous ramène à la conscience que nous avons de la relation entre notre esprit et notre corps, et de quelles façons les accoutrements de l'un jouent sur l'autre et vice versa. Ensuite, un survol culturel du toucher est présenté comme les exemples soulignant comment les hommes démontrent leur amitié envers l'un l'autre et de quelle façon leur culture perçoivent ces traditions.

La deuxième partie regroupe en quatre catégories les touchers physiques professionnels entre enseignants et élèves:

- 1) **Pédagogique:** touchers qui visent des pratiques d'enseignement et d'apprentissage.
- 2) **Bienveillant:** touchers qui communiquent l'affection, le soutien, du réconfort etc.
- 3) **Sécurisation et protection:** touchers visant à sécuriser et protéger les élèves.
- 4) **Soin corporel:** touchers visant à aider l'élève dans une situation de malpropreté etc.

Lors de la troisième partie, les auteurs démontrent aux lecteurs qu'il existe une manière professionnelle de toucher aux élèves, et évoquent certaines autres pratiques (médecine, sports, thérapeutes) qui exigent une formation spécialisée quant aux façons éthiques de leurs membres de toucher à leurs patients. De plus les auteurs suggèrent que la façon de mener des touchers devrait être explicitement enseignée aux futurs enseignants.

La quatrième partie explore la perception que l'on a de l'enfant "sauvageon" et de quelle façon cela affectait ce qui était acceptable comme discipline physique versus ce qui est acceptable de nos jours. Par exemple, nous n'avons plus le droit de punir physiquement un enfant. Cependant, la dichotomie entre le "sauvageon" et "l'enfant-roi" porte les auteurs à expliquer qu'être rendu à l'opposé présente de nouveaux problèmes qui ne peuvent plus être réglés avec la châtime physique. La cinquième partie présente le droit des enfants et le rapport de pouvoir qui en découle entre enfants et enseignants à l'école. À cause de l'effritement de leur autorité, il est conseillé aux enseignants de suivre les procédures professionnelles les plus adéquates" (Jeffrey et Harvengt, 2020, p.48).

La cinquième partie présente les sanctions scolaires auxquelles les enseignants doivent avoir recours afin de discipliner les élèves. Ces sanctions sont définies comme prenant la forme "de privation, d'une réparation ou d'une exclusion" ou de rédaction d'un texte réflexif (Jeffrey et Harvengt, 2020, p.48). De plus il est conseillé aux enseignants de traiter tous les élèves sur un pied d'égalité, et d'utiliser leur pouvoir discrétionnaire lorsqu'il y a lieu.

La sixième partie est relative à l'intervention physique d'un adulte envers un enfant. Il est souligné que même si "l'article 43 du Code criminel leur permet certes de mener une

intervention physique, [...] il n'a toutefois pas été écrit pour indiquer comment l'intervention devrait être menée" (Jeffrey et Harvengt, 2020, p.51). Cette observation mène les auteurs à suggérer une professionnalisation du toucher dans le cadre scolaire qui aidera à enrayer certaines plaintes pour voie de faits ou attouchements sexuels qu'encourent des enseignant(e)s.

## Synthèse du chapitre 6: La norme de juste distance

### Les 9 éléments constitutifs de la norme professionnelle de juste distance

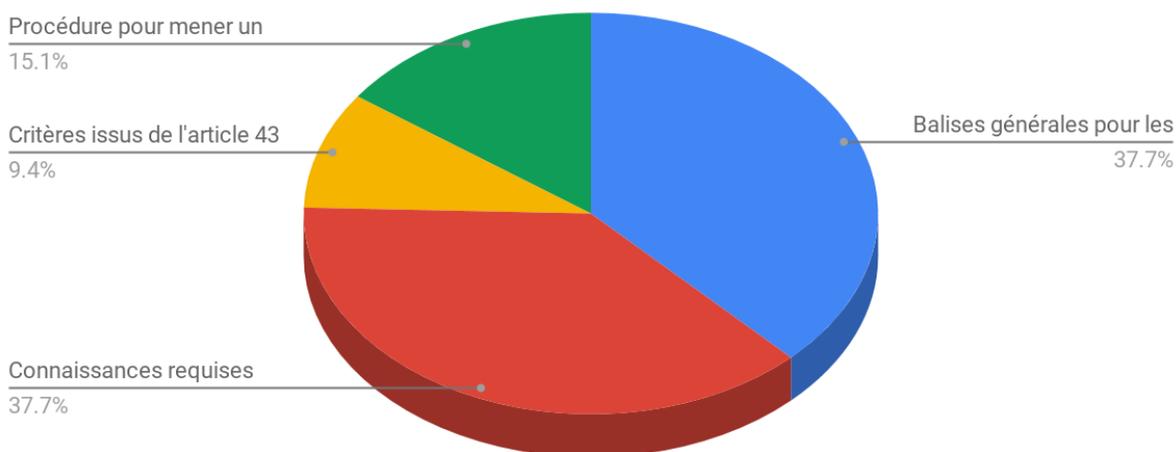
Élément constitutif	Résumé
<b>1) Les bienfaits du toucher physique en enseignement</b>	Bienfaits sur le plan du développement: cognitif, de l'amélioration du comportement, du soutien à la concentration, réduction du stress, de la bonne humeur, de l'attention et du développement émotionnel.
<b>2) Le principe de neutralisation des intentions sexuelles des touchers physiques</b>	Le toucher physique doit être dépourvu de toute intention sensuelle, séductrice, érotique ou sexuelle. L'enseignant doit être clair avec lui-même et les élèves à cet égard.
<b>3) Le non-consentement de l'élève</b>	Les enseignants ne jouissent pas des mêmes droits que les parents et doivent obligatoirement aviser l'élève qu'il contacte physiquement.
<b>4) La distance entre individus</b>	Les règles entourant le toucher sont plus strictes en occident et surtout dans l'école occidentale. Quatre types de distances sont décrites: <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>la distance intime:</b> permet un rapprochement corporel entre individus</li> <li>- <b>la distance personnelle:</b> la bulle protectrice de chacun, une fois pénétrée, cela peut représenter de l'inconfort.</li> <li>- <b>la distance sociale:</b> est inhérente aux interactions entre individus.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>la distance publique:</b> permet à l'enseignant de fonctionner dans la classe.</li> </ul>
<b>5) Le danger des jeux de l'amour</b>	L'autorité professionnelle ne peut être construite sur l'amour. Se lier étroitement avec un élève empêcherait un enseignant à exercer une influence pédagogique positive. Les jeux de l'amour en classe entraîneraient des problèmes non seulement pour l'élève et l'enseignant concernés, mais aussi pour les autres élèves de la classe.
<b>6) Le respect des civilités</b>	Les rites de civilité facilitent le respect des civilités car se sont des pratiques corporelles connues et réciproques (Jeffrey et Harvengt, 2020, p.340). Il existe des scénarios de civilité qui représentent des modèles de comportement.
<b>7) La mesure du juste</b>	La mesure de ce qui est considéré comme juste distance est relative à plusieurs facteurs en interaction constante. Cela veut dire que ce qui représente une juste distance pour un cas ou pour un élève pourrait être considéré comme inadéquate pour un autre cas ou un autre élève.
<b>8) Le vouvoiement</b>	Le vouvoiement contribue à maintenir une juste distance, tandis que le tutoiement peut renforcer des sentiments d'intimité. De plus, le vouvoiement aide l'enseignant à établir son autorité en début d'année.
<b>9) Les enfants abusés sexuellement</b>	Des élèves ayant été abusés sexuellement ne font pas la différence entre les touchers apaisants et bienveillants. Ces élèves peuvent se comporter de manière déplacée dans la classe, ce qui revient à l'enseignant d'établir les limites de ce qui est acceptable ou non.

La figure suivante fait un résumé des balises générales et de la procédure normative pour une intervention physique. Dans cette dernière on décompte: vingt balises générales, vingt

notions dont les enseignants doivent prendre compte avant d'intervenir physiquement, cinq critères à partir desquels les juges mesurent la valeur judiciaire d'une intervention disciplinaire, et huit procédures qui encadrent une intervention physique dans une situation dans laquelle il n'y a pas d'entente avec les parents sur la question du consentement.

### Balises générales et procédure normative pour une intervention physique



### Les fonctions d'une norme professionnelle

Fonction	
<b>1) Définir</b>	Définir avec exactitude le comportement d'un enseignant dans une situation éducative
<b>2) Modéliser</b>	Rendre les comportements des professionnels prévisibles
<b>3) Guider</b>	Promouvoir les meilleures conduites professionnelles

### Les responsabilités des enseignants

<b>1) La responsabilité de soi</b>	Responsabilité de ses comportements, ses choix pédagogiques et la qualité de ses relations à l'école
<b>2) La responsabilité pour autrui</b>	Responsable des élèves de sa classe/école
<b>3) La responsabilité d'imputabilité</b>	Rendre des comptes et justifier ses actions

### **Résumé de la cause Savignac: Crayon pointu et genou au thorax**

La cause de l'enseignant en éducation physique, François Savignac jette de la lumière sur les facteurs qui entrent en jeu lorsqu'un enseignant est appelé à intervenir auprès d'un élève lorsque ce dernier pose un danger physique à d'autres élèves.

Les faits reprochés à l'enseignant sont survenus lorsque ce dernier a dû maîtriser un élève agressif qui a attaqué un autre élève avec un crayon à mine pointue. Malgré le fait que l'enseignant était dans l'obligation d'intervenir pour assurer la sécurité des autres élèves, il ne s'en est pas pris de la meilleure manière. Après avoir reçu quelques coups de pieds au tibia, M. Savignac a saisi le bras de l'élève en question et l'a gardé au sol sur son dos, en appuyant son genou sur le thorax. Après plainte de l'élève, l'enseignant fût mis en suspension pour fins d'enquête et ce n'est que quelques semaines plus tard qu'il fût rencontré pour la première fois par sa directrice, qui vraisemblablement ne l'a pas soutenu lors cette situation. Monsieur Savignac décide dès lors de porter sa suspension en arbitrage. Il est important de noter que l'enseignant ne fût jamais accusé au criminel pour son intervention. Tandis que l'employeur déplore que l'enseignant a commis une intervention physique qui n'était pas nécessaires, le syndicat soutient que l'enseignant a bien agi face à son obligation de préserver la sécurité des autres élèves. L'arbitre quand à lui prend en compte les gros problèmes de comportement de Vincent, tels que soulignés par plusieurs intervenants de l'école. De plus, l'arbitre se désole du fait que la directrice, madame Larochelle s'en ai strictement tenu à la version des faits de l'élève et de ses parents.

Finalement, l'arbitre Morin pense que l'enseignant Savignac ne méritait aucune sanction car son intervention n'a pas manqué à aucun de ses devoir envers Vincents (Jeffrey et Harvengt, 2020, p.127). L'affaire se conclue par la décision de l'arbitre Morin d'annuler la suspension de

l'enseignant hormis, ce cas démontre la fluidité dans l'analyse éthique du rôle de l'enseignant dans des instances où l'on joue dans les zones grises de la loi.

### **Synthèse de la discussion avec l'enseignante Alexandra A.**

Alexandra est une jeune enseignante d'une trentaine d'années que je connais depuis toute une vie et qui fût la candidate idéale dès que j'ai pris connaissance des modalités de ce projet. Malgré son jeune âge, elle a déjà plusieurs années d'expérience à plusieurs niveaux du système éducatif, tant au secondaire qu'au primaire, en passant par le préscolaire, où elle enseigne présentement. Mon échange avec elle m'a permis de mieux comprendre les enjeux auxquels font face les enseignants quant à la place du toucher dans le milieu éducatif.

En ce qui la concerne, Alexandra admet qu'elle est très à l'aise quand à l'utilisation du toucher dans sa classe et qu'elle réussit, dans une grande majorité des cas, à peser ses gestes physiques de manière appropriée. Cela a comme résultat un environnement de classe serein où les élèves sont confortables avec ses agissements et les contacts physiques qui en découlent. Elle mentionne que l'école a mis en place un système de salutation où les élèves ont le choix du type de salutation qu'ils peuvent utiliser avec leurs enseignants, et que dans son cas, les élèves adorent lui donner la main, se faire prendre dans ses bras ou tout simplement faire des "high-fives!".

Ensuite, Alexandra mentionne qu'elle utilise le toucher à des fins éducatives, comme essayer de motiver un élève, mais aussi pour montrer de l'affection ou de l'encouragement. Elle est aussi en accord que certains élèves sont plus ouverts à se faire toucher que d'autres et qu'en utilisant son expérience et son sens acquis de l'observation, elle est capable de rapidement savoir quels élèves sont plus confortables d'être touchés que d'autres. Ayant travaillé au secondaire, au

primaire, et au préscolaire, elle a mentionné sans mon intervention, qu'il y a une réelle différence entre ce qui semble être normal entre les niveaux. Elle explique que lorsqu'elle était au secondaire, elle s'abstenait de toucher aux élèves car cela pouvait être perçu d'un mauvais œil. Cependant, une fois rendue au primaire, et maintenant au préscolaire, elle a vite appris que le toucher n'était pas seulement normal, mais aussi souhaité, afin d'aider les élèves dans leur développement dans plusieurs domaines.

Ayant suivi une formation spécialisée quand à l'intervention physique auprès d'élèves, Alexandra se dit à l'aise à toucher aux élèves et qu'elle est bien outillée à intervenir de façon éthique et efficace auprès de ces derniers. Cette formation est orchestrée à partir procédures qui doivent être suivies afin de minimiser son exposition à d'éventuelles accusations pour voies de fait ou d'accusations d'attouchements sexuels. De plus elle avance que cette formation lui a permis de gagner de la confiance dans ces capacités à utiliser le toucher et qu'elle n'a pas peur de se faire accuser pour des voies de fait ou des attouchements sexuels. Elle déplore le fait que la formation qu'elle a suivi ne soit pas obligatoire car, à ses yeux, cela pourrait servir à tous les enseignants, et ce, à tous les niveaux. Sur le même sujet, elle admet ne pas avoir encore personnellement connu des cas où des enseignants aient été accusés de voies de fait ou d'attouchements sexuels.

Ensuite, Alexandra décrit certaines interventions physiques qu'elle a dû faire dans des circonstances moins heureuses que celle qu'elle vit au quotidien. Elle décrit la fois où elle a dû intervenir en agrippant par l'épaule un élève hors de contrôle (au secondaire), et comment cela lui a fait peur car la réaction de l'élève semblait mener vers une accusation, minimalement auprès de la direction et de ses parents. Heureusement pour elle, cette intervention n'a pas eu de répercussions plus néfastes pour elle, mais elle dit tout de même avoir eut toute une frousse. De plus, Alexandra a également décrit une situation dans laquelle elle a cru qu'un de ses élèves était malmené à la maison et qui arrivait sentant la cigarette le matin (au primaire) avec des ecchymoses sur la peau des bras ou des jambes. Après vérification, il paraît que l'élève venait d'un famille très pauvre et que la senteur des cigarettes venait du fait que les parents fumaient à

l'intérieur du domicile avec les fenêtres fermées. Finalement, les ecchymoses étaient dues au fait que l'élève était mal nourri, et non battu.

En conclusion, Alexandra, sans avoir connaissance du livre de ce cours, semblait connaître plusieurs enjeux dominants relatifs au toucher entre enseignants et élèves. Elle semble connaître de façon intrinsèque les finalités du toucher dans le milieu scolaire et est en accord que tous les enseignants devraient suivre une formation obligatoire quant à leurs interventions physiques auprès de leurs élèves.

### **Réflexion personnelle sur le thème du livre**

Je suis reconnaissant du fait que nous avons la chance de suivre ce cours et d'être exposés à la réalité dans laquelle nous travaillons en tant qu'éducateurs. D'après-moi il nous faudrait un cours de trois crédits entièrement dédié aux enjeux liés au toucher dans le milieu scolaire, tant les enjeux sont importants. La lecture du livre du cours, ainsi que ma discussion avec Alexandra m'a permis d'établir des parallèles entre ce qui est théorisé, et ce qui est vécu lors du quotidien de l'enseignant. Il semble que ce qui est écrit dans le livre du cours reflète l'expérience d'Alexandra et, une fois de plus, je trouve désolant le fait que les formations sur le touché dans le milieu scolaire soient compensatoires et non obligatoires.

Suite à la rédaction de ce travail, plusieurs questions surviennent par rapport aux enjeux auxquels nous faisons face comme futurs éducateurs. Par exemple, étant un homme en enseignement, est-ce que je dois faire encore plus attention à la façon dont j'utilise le toucher à des fins éducatives? Je crois que d'une part c'est important d'être exposé à ces enjeux, mais c'est tout aussi important de se créer un bagage d'expériences qui sert à nous guider dans nos interactions avec les élèves. Il est intéressant de constater qu'il existe de réelles procédures incluant: des balises, des critères, ainsi que des procédures qui sont définies afin d'aider les enseignants à naviguer les zones grises relatives au toucher dans le milieu scolaire. Même si certains des cas-d'étude présentés peuvent faire peur, il est encourageant de savoir qu'il existe des manières de faire qui permettent aux enseignants de tirer profit des bienfaits du toucher tout en minimisant les accusations auxquelles ils peuvent faire face.

Même s'il existe certaines lignes dictant l'utilisation du toucher dans le milieu scolaire, il reste qu'une grande partie se rapporte au jugement de chaque enseignant et la dynamique qu'il ou elle réussit à établir dans sa classe et dans son école. C'est pour cela que les enseignants doivent être à l'affût de leurs droits, ainsi que de leurs obligations morales, éthiques et professionnelles. Cependant, la sérieux de la situation ne devrait pas décourager les enseignants à utiliser le toucher à des fins qui seraient bénéfiques au développement des jeunes élèves. On parle ici du fait que le toucher aiderait les jeunes élèves à se développer sur différents fronts, tant cognitifs, émotionnels, et sociaux. Ainsi, le rôle de l'enseignant, dans sa position d'autorité sur l'élève se doit d'être le contrôle de l'utilisation du toucher afin qu'il n'y ait pas d'ambiguïté quant à ses intentions. Comme le mentionne Alexandra, ceci n'est pas toujours facile au début et c'est surtout à ce moment que l'enseignant s'expose à des situations pouvant mener vers des accusations de voies de fait ou d'attouchement sexuel. Au fur et à mesure, l'enseignant réussit à s'outiller afin d'être plus efficace dans ses interventions physiques auprès de ses élèves. Cette expérience permet ensuite aux élèves d'être plus à l'aise avec les agissements de l'enseignant, contribuant à une saine atmosphère éducative qui permet aux élèves de tirer profit des bienfaits du toucher dans un contexte éducatif.

À travers l'étude des cas présentés dans le livre de cours, le futur enseignant peut se construire des schèmes mentaux qui dicteront ses agissements sur le terrain. Comme exposé dans le cas de l'enseignant François Savignac, même si ses intentions peuvent être bonnes, un enseignant s'expose toujours à l'interprétation de ses gestes par plusieurs parties incluant: les parents, la direction de l'établissement scolaire, ainsi que les autorités législatives.

En conclusion, la chose la plus importante que je retiens de ce travail est le fait que l'enseignant se doit de toujours rester en contrôle de ses gestes ainsi que des intentions portées par ceux-ci. Même si les élèves, parents, ou autres membres du personnel d'une école peuvent interpréter certains gestes de manière différente, il en reste de l'obligation de l'enseignant de régulariser ce qui est souhaitable et acceptable, et ce qui ne l'est pas. De plus, je trouve qu'il pourrait être bénéficiaire à tous et à toutes que les établissements scolaires établissent des procédures ou guides d'action qui dictent exactement comment devraient intervenir

physiquement des enseignants auprès de leurs élèves. Cela pourrait aider à réduire les instances dans lesquelles les enseignant(e)s se voient accusés de voies de fait ou d'attouchements sexuels. Finalement, l'établissement de ces lignes directrices permettrait aux universités de créer des programmes concrets qui pourraient former leurs enseignants à une manière plus sûre lors d'interventions requérant les contacts physiques.

**Verbatim de la conversation avec une enseignante** (*une copie du fichier mp3 de la conversation est disponible dans la boîte de dépôt du portail*)

Bonjour, ici Andrei, pour le travail écrit du cours de formation éthique et enseignement EDC-1901. Avec moi j'ai Alexandra, enseignante pas mal expérimentée malgré son jeune âge qui va nous relater son opinion et ses expériences sur le sujet des contacts physiques entre élèves et enseignants. Tout d'abord je vous demande de vous identifier par rapport à chacun des éléments suivants:

**1. sexe:** F

**2. groupe d'âge (20-30, 31-40, 41-50, 50 et plus):** 20-30

**3. région:** Grande région de Montréal

**4. formation:** Baccalauréat en enseignement général Université McGill

**5. année de fin du baccalauréat:** 2013

**6. son niveau scolaire:** maîtrise

**7. matière d'enseignement:** préscolaire

Date: Le 1 mars 2020, 19:30 pm.

Durée: 18 minutes, 29 secondes.

Lieu: Domicile de Mme. Alexandra

Candidate: Alexandra A.

**Andrei:** Bonjour, ici Andrei, pour le travail écrit du cours de formation éthique et enseignement EDC-1901. Avec moi j'ai Alexandra, enseignante pas mal expérimentée malgré son jeune âge qui va nous relater son opinion et ses expériences sur le sujet des contacts physiques entre élèves et enseignants. Tout d'abord je vous demande de vous identifier par rapport à chacun des éléments suivants: quel est votre sexe?

**Alexandra:** Femme.

**Andrei:** votre groupe d'âge?

**Alexandra:** entre 20 et 30 ans.

**Andrei:** La région dans laquelle vous travaillez?

**Alexandra:** euh, c'est, Saint-Lazare-Montréal.

**Andrei:** Quelle est votre formation universitaire?

**Alexandra:** Baccalauréat en enseignement au primaire.

**Andrei:** À quelle université l'avez-vous obtenu?

**Alexandra:** Université McGill.

**Andrei:** Quelle est l'année du fin de baccalauréat?

**Alexandra:** 2013.

**Andrei:** euh, quel est votre niveau scolaire? (de scolarisation)

**Alexandra:** Présentement je suis en train de compléter ma maîtrise, donc dix-huit années de scolarisation.

**Andrei:** Et finalement quelle est la matière d'enseignement?

**Alexandra:** euh, au primaire c'est, on touche de tout, présentement j'enseigne la maternelle, et je fais français immersion.

**Andrei:** Très bien, j'ai dix-sept questions pour vous, et essayez de répondre le plus concrètement que vous pouvez. Premièrement, est-ce que vous saluez les élèves en leur donnant la main?

**Alexandra:** Nous avons un système dans notre école, c'est une affiche qu'on a dans la porte, on a plusieurs choix, l'élève peut choisir de donner un câlin, faire un danse, donc il y a quelques choix. C'est l'élève qui choisit et c'est comme ça qu'on se salue le matin.

**Andrei:** Très bien, dans quelle occasion pouvez-vous toucher un élève pour des raisons pédagogiques?

**Alexandra:** euh, dans mon expérience personnelle, surtout à la maternelle, nous estimons que c'est très important de toucher l'élève, que ce soit une fille ou un garçon il n'y a pas de problèmes, mais que ce soit de manière professionnelle, oui, mais on veut aussi leur

démontrer que est la pour eux, qu'on les entend et qu'ils savent qu'on les aime, surtout à cet âge c'est extrêmement important qu'ils sentent cet amour.

**Andrei:** Très bien, prochaine question, dans quelle occasion pouvez vous toucher un élève pour des raisons de motivation?

**Alexandra:** Pouvez-vous répéter la question?

**Andrei:** Dans quelle occasion pouvez vous toucher un élève pour des raisons de motivation. [...] Si il ou elle à besoin de motivation pour le pousser à faire un exercice ou aller en ligne (...)

**Alexandra:** Donc je dirai, ben si je... c'est surtout cette question serait peut-être surtout pour des élèves qui sont plus faibles académiquement ou qui comme vous avez dit, qui manquent de motivation, donc que ca soit lorsqu'on fait le petit travail ou lorsqu'on fait des activités d'atelier, c'est surtout vers ces élèves que j'irai en premier parce que je sais que ils ont besoin de se sentir rassurés, et donc les toucher, de façon professionnelle bien sur, vont les aider.

**Andrei:** Prochaine [ment], touchez vous souvent aux élèves, personnellement?

**Alexandra:** euh, oui, moi je ne vois pas ça de façon, je vois ça de façon naturelle, je vois ça de façon... ils ont besoin pour les rassurer, ca crée un lien plus profond avec l'élève.

**Andrei:** Surtout que dans votre cas c'est plus approprié car vous avec des élèves plus jeunes, en préscolaire.

**Alexandra:** Exactement.

**Andrei:** Okay, on dit qu'il y a des enseignants qui sont très proche des élèves, qui les touchent beaucoup, comment voyez-vous la chose?

**Alexandra:** Donc, un peu dans le contexte qu'on parle en ce moment, ca dépend vraiment de l'âge [de l'élève], donc je dirais que avec, avec les années, quand les élèves

sont en 6ième, ça serait pas de la même façon, mais vu que en maternelle c'est beaucoup, on travaille beaucoup le social et l'émotion de l'élève pour leur développement, donc euh, c'est très très très important.

**Andrei:** Okay, est-ce qu'il vous arrive de montrer de l'affection à un élève en lui touchant la main ou l'épaule?

**Alexandra:** Euh, oui.

**Andrei:** Est-ce que vous avez déjà craint qu'un contact physique soit mal perçu par un élève ou un parent?

**Alexandra:** euh, non, je dirais que je fais toujours euh, avant, avant de toucher un élève j'essaye de créer une relation avec l'élève et ça ça vient en développant euh une certaine euh, trust.

**Andrei:** Une certaine confiance.

**Alexandra:** C'est ça, exactement. Par la suite quand la confiance est établie, euh, c'est la que je me voit confortable de pouvoir toucher l'élève de façon naturelle, qu'il sache que on est la et que si ils ont différentes émotions, et qu'ils ne se sentent pas bien, on est la pour les rassurer.

**Andrei:** Mais c'est aussi possible qu'un enseignant expérimenté tel que vous puisse être capable de lire l'élève pour savoir si l'élève serait confortable à l'idée d'avoir un contact physique plus poussé que d'autres élèves?

**Alexandra:** tout à fait, donc, je, dans ma classe en ce moment, même s'ils sont très jeunes euh, je remarque que certains élèves ça dépend de leur personnalité et ça dépend aussi de comment ils sont éduqués a la maison, donc il y a des élèves qui ne sont pas très confortables avec ça, et donc je respecte leur limites et, et c'est toute une question d'observation et de comprendre l'élève et de comprendre sa personnalité.

**Andrei:** Est-ce que vous croyez qu'il y a une corrélation entre le fait qu'il y a des élèves qui sont plus ouverts à être touchés ou à toucher l'enseignant, est-ce que vous croyez qu'il ya une corrélation entre ca et d'autres secteurs de leur apprentissage, par exemple est-ce qu'ils ont plus de facilité à être social avec d'autres élèves ou avec d'autres enseignants si ils sont plus ouverts à cette idée, ou est-ce qu'il y a pas de corrélation et c'est juste une préférence personnelle?

**Alexandra:** euh, généralement je dirai qu'il ya une corrélation, euh, vu que, euh, ils commencent à développer une certaine confiance, mais aussi ca leur démontre, nous en tant que enseignantes, on modélise beaucoup nos attentes et comment on interagit et comment on communique avec les élèves et la façon de toucher c'est une façon aussi de modéliser le tout à l'élève et l'élève fera la même chose avec le temps. Mais en même temps, il faut garder en tête que vu qu'il y des facteurs externes qui sont tout aussi puissants, euh, je dirais que il y a des élèves qui ne sont pas influencés de la même façon.

**Andrei:** okay très bien, est-ce qu'il vous est déjà arrivé d'immobiliser une élève indiscipliné en le tenant physiquement? Pouvez-vous me raconter ce que vous avez ressenti?

**Alexandra:** Donc oui, ca c'est passé, nous avons, j'ai eu la chance de faire une formation par rapport a ca. Il y a surtout certaines façon qu'il faut tenir un élève, et donc on doit etre tres, lorsque ca arrive, on ne saute pas d'abord à toucher l'élève. On essaye de vraiment arriver à comprendre l'élève, surtout en discutant avec l'élève, mais avec des petits qui ont beaucoup de difficulté à régulariser leurs émotions, donc la ca devient une problématique, on essaye de leur laisser de l'espace, mais si c'est un élève qui devient agressif et que la on a besoin d'intervenir de cette façon il faut toujours garder en tête ce qu'on a appris dans nos formations pour etre sur que ca soit fait de façon éthique mais aussi de façon sécuritaire pour l'élève et pour nous même. Et dans ce cas, il y a eu une situation ou ca c'est arrivé, donc comme j'ai expliqué, j'ai essayé tout d'abord de verbaliser le tout, de calmer l'élève, de savoir parce que dans ce moment la il était en crise et il ne comprenait plus qui était autour de lui, donc juste essayer de le rassurer, de le calmer, pour savoir que

j'étais là et ensuite de venir proche de lui, et voyant qu'il se calmait, c'est là où j'ai essayé de mettre la main sur son dos et de le calmer. Euh, mais quand l'élève est extrêmement agressif on doit retourner à ce qu'on a appris dans la formation et des fois même il faut aussi appeler du support pour venir nous aider dans l'intervention.

**Andrei:** Avez-vous déjà entendu parler d'enseignants qui ont été accusés de voies de fait ou des attouchements sexuels, pouvez-vous me raconter ce qui est arrivé?

**Alexandra:** euh, heureusement pour moi, ce n'est pas un cas que j'ai entendu dans mes expériences à moi, mais aussi dans les écoles où j'ai été. Je ne pense pas que ce soit des cas qui arrivent au primaire, je serais plus sous l'idée que ce sont des incidents qui arrivent un peu plus au secondaire qu'au primaire.

**Andrei:** Est-ce que vous avez déjà eu peur de vous faire accuser pour voies de fait ou attouchements sexuels?

**Alexandra:** Non

**Andrei:** Est-ce que vous évitez de toucher les élèves pour éviter des accusations de voies de fait ou d'attouchements sexuels? Vous avez dit plutôt que non puis vous encouragez le touché parce que c'est une façon de socialiser l'élève et de développer son caractère...

**Alexandra:** ... son caractère et son estime de soi, tout à fait, et je dirais même, avec le temps, si on enseigne une année différent, il faut comprendre en tant qu'enseignant qu'il y a d'autres façons d'interagir avec des élèves donc ça c'est important de prendre conscience, donc comment je suis avec un élève de 5 ans je ne serais pas avec un élève de 6ème année, mais je trouve que c'est quand même important de montrer de façon physique que l'on aime et que l'on apprécie nos élèves.

**Andrei:** Très bien, est-ce qu'il y a des consignes dans votre école pour des interventions physiques pour discipliner un élève ou pour stopper une bataille entre deux élèves?

**Alexandra:** Donc la réalité est que non, euh, comme j'ai dit auparavant, j'ai été chanceuse d'avoir une formation par rapport à ça, mais, euh, ce n'est pas quelque chose qui est obligatoire, c'est surtout quelque chose qui est encouragé, donc ceux qui veulent apprendre, ce qui veulent continuer à être formés sont ceux qui vont aller trouver la formation, euh, mais malheureusement il n'y a pas d'affiche, il n'y a pas vraiment de documents par rapport à ça, il y a une équipe de ressources, on peut toujours aller leur parler, en espérant que l'équipe de ressource soit aussi bien formée.

**Andrei:** J'avais une autre question mais je vais la sauter car vous y avez répondu préalablement. L'autre question, est-ce que vos élèves aiment se faire prendre pour se faire donner un câlin, je présume que oui?

**Alexandra:** Tout à fait.

**Andrei:** Est-ce que ca vous est déjà arrivé de vous occuper de l'hygiène d'un élève? Est-ce que vous avez un exemple? Plusieurs même? (rires)

**Alexandra:** Euh, oui! Donc dans des cas lorsque j'ai travailler dans une école un peu plus défavorisée, dans un milieu plus défavorisé, il y a eu un certain élève qui venait à chaque jour, malheureusement dans des conditions, euh...

**Andrei:** insalubres?

**Alexandra:** oui tout à fait. Donc on a dû travailler beaucoup avec cet élève. Les parents malheureusement, n'étaient pas...

**Andrei:** Sensibles aux besoins de l'enfant?

**Alexandra:** Non, ils n'avaient, ils n'étaient pas très communicatifs avec nous et ils ne voyaient pas euh, l'importance de travailler avec l'école, et donc on essayait du mieux qu'on peu, donc un exemple serait que l'élève toussait beaucoup, et en début d'année je pensais que l'élève était malade, que c'était une toux, que c'était un rhume, mais avec les mois j'ai vu que la toux persiste, mais j'ai aussi réalisé que c'était , que l'élève venait

chaque jour sentant l'odeur de la fumée. Donc, euh, c'est la ou j'ai présumé que les parents surement fumaient dans la maison et que c'était un effet secondaire, que l'élève avait par rapport à sa santé.

**Andrei:** okay, est- ce que vous avez réussi a regler le probleme?

**Alexandra:** Malheureusement non, on a essayé de contacter les services sociaux, par contre pour avoir les services sociaux regarder dans le fichier de l'élève, il doit y avoir plusieurs, plusieurs aspects qui soient cochés, mais les aspects que nous on essayait de regarder pour n'était pas assez...

**Andrei:** Aggravants,

**Alexandra:** Aggravants pour que ca soit un fichier ouvert, mais je dirais dans mon expérience que c'était un élève extrêmement en besoin et malheureusement alarmant, et cet élève de façon sociale et académique n'allait pas réussir.

**Andrei:** C'est malheureux. Est-ce que ca peut vous mettre mal à l'aise si un élève vous saute au cou ou s'agglutine sur vous?

**Alexandra:** Euh, non, c'est plus, si je ne m'attend pas c'est la ou je peux perdre l'équilibre mais a part ca non ca me démontre que l'élève, si c'est de façon amicale, si c'est de façon bien intentionnée ca me démontre que l'élève se sent confortable dans l'environnement et par rapport à moi, si c'est de façon agressive, la oui il y a un problème, mais c'est plus, ça démontre que l'élève a un problème de communication et qu'il ou elle est en crise et a besoin de, d'aide et de support.

**Andrei:** Et ici on se rapporte encor au fait que vous enseignez au préscolaire donc c'est plus acceptable qu'ils aient ces réactions par rapport aux enseignants que s'ils étaient, disons au secondaire.

**Alexandra:** Tout à fait.

**Andrei:** Finalement, la dernière question, c'est à vous de répondre ou pas, avez-vous toute autre expérience personnelle ou connaissez vous une histoire qui pourrait être pertinente au sujet dont on a abordé aujourd'hui?

**Alexandra:** euh, il y a eu un incident quand j'enseignais au secondaire, euh, j'ai essayé de bloquer le chemin à un élève qui voulait sortir de la classe et cet incident, euh, lorsque c'est arrivé, j'ai essayé de le prendre par le bras et de bloquer la porte, euh, et peu après ça je me suis sentie très mal et ça m'a fait réfléchir parce que je crois que par rapport à vos questions ça aurait pu être un exemple de mauvaise gestion de ma façon, il faut aussi tenir que c'était ma première année [d'enseignement] et je n'avais aucune expérience avec le secondaire et ce n'était pas intentionnel mais bien que ce n'était pas la meilleure de décisions ou la meilleure action à prendre dans la situation.

**Andrei:** Et le danger reste que ça aurait pu être interprété, euh, comme voie de fait physique ou autre chose, si l'élève aurait souhaité pousser...

**Alexandra:** Tout à fait

**Andrei:** ... ou les parents... okay excellent. Donc c'est tout pour les questions que j'avais pour vous, je vous remercie pour votre aide Alexandra, et j'espère que cette conversation sera utile, ou même très utile à mon travail de recherche, et je vous remercie. C'était Andrei pour EDC-1901, merci.

## Références

*Enseignants. Tous à risque de poursuites criminelles pour voies de fait ou attouchements sexuels.*

(Jeffrey et Harvengt, 2020)